

216 chemin de la Serpoyère - Viriat
CS 60127
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 45 14 70 - Fax 04 74 45 06 03
organom@organom.fr
www.organom.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2022

Convocation en date du 29 juin 2022,

Nombre de délégués en exercice : 37

N° D2022032

Objet : **Décision modificative**
n°1/2022

Sous la présidence de Yves CRISTIN, Président

Secrétaire de séance : André MOINGEON

Nombre de membres	
En exercice	Votants
37	24
Pour	24
Contre	0
Abstention	0

Présents :

CA3B : Yves CRISTIN – Jean Luc EMIN – Jonathan GINDRE –
Mireille MORNAY – Bernard PERRET – Jean Luc ROUX – Jean
Marc THEVENET

CCPA : Hélène BROUSSE – Bernard GUERS – André MOINGEON -

CCD : Gérard BRANCHY – Jean François JANNET

CCMP : Christine FRANCOIS

3CM : Jean Philippe FAVROT – Andrée RACCURT

CCBS : Jean Jacques BESSON – Philippe PLENARD

RAPC : Frédéric MONGHAL – Antoine BAUTAIN

Excusés remplacés par le suppléant :

HBA : Alain AUBOEUF remplacé par Laurent COMTET

Excusés ayant donnés procuration :

CA3B : Thierry PALLEGOIX pouvoir à Jean Luc ROUX – Benjamin
RAQUIN pouvoir à Jean Luc ROUX

CCD : Audrey CHEVALIER pouvoir à Yves CRISTIN

CCMP : Josiane BOUVIER pouvoir à Christine FRANCOIS

Excusés :

CA3B : Guy ANTOINET – Patrick BAVOUX – Bernard BIENVENU –
Patrick BOUVARD -

CCPA : Max ORSET – Paul VERNAY

CCMP : Claude CHARTON

3CM : Philippe GUILLOT- VIGNOT

CCV : Guy DUPUIT

Absents :

CCPA : Gilbert BOUCHON – Elisabeth LAROCHE – Frédéric
TOSEL -

CCD : Sonia PERI

Monsieur Bernard PERRET, Vice-président finances indique :

En fonctionnement, des dépenses supplémentaires sont à prévoir :

- Sur le projet de chaufferie CSR (caractérisations plus nombreuses, analyses et études complémentaires) ,
- sur les charges de transport. Du fait du contexte politique et de la hausse du coût de l'énergie, des négociations ont eu lieu avec l'attributaire des accords-cadres de transport et ont donné lieu à la signature d'un protocole transactionnel,
- sur le chapitre 012 avec les recrutements de nouveaux agents sur le dernier quadrimestre et le remboursement de charges sociales de 2019 à l'URSSAF qui revient sur sa décision de dégrèvement.

La commission Prévention, en accord avec la commission Communication, propose en outre un transfert d'une partie du budget communication au budget prévention avec un soutien accru aux EPCI. En effet, la vacance du poste de chargé de communication pendant quelques mois ne permet pas la réalisation de tous les projets prévus.

En investissement, une augmentation des dépenses est également à prendre en compte avec :

- L'attribution du marché de maîtrise d'œuvre au Groupement Antéa / Opti CM / Lucas qui a pour conséquence une répartition des honoraires sur la durée totale du contrat différente de celle prévue initialement, l
- La poursuite du projet de chaufferie CSR qui nécessite l'inscription de l'opération au budget et l'affectation de crédits pour les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage,

Des ajustements entre certaines opérations sont également nécessaires.

Il y a lieu de procéder à la décision modificative 1/2022 telle que présentée dans le tableau ci-dessous. La section d'investissement est équilibrée par un virement de la section de fonctionnement. La décision modificative est déséquilibrée au niveau de la section de fonctionnement mais globalement la section de fonctionnement du BP 2022 reste excédentaire. Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu la délibération n°2022017 du 29 mars 2022 du Comité syndical approuvant le budget primitif 2022

Fonctionnement Dépenses				
Compte	Intitulé	BP 2022	DM 01/22	Nv Total
Chap 011	Charges à caractère général		-78 000	
611	Contrat de prestation de services	6 123 650	-76 700	6 046 950
617	Etudes et recherches	204 000	17 700	221 700
6226	Honoraires	109 000	4 000	113 000
6238	Divers	60 000	-23 000	37 000
Chap 012	Charges de personnel		+ 61 000	
64111	Rémunération des fonctionnaires	622 000	10 000	632 000
64131	Rémunération des contractuels	294 000	27 000	321 000
6451	Cotisation URSSAF	151 000	24 000	275 000
Chap 65	Autres charges de gestion courante		+23 000	
657358	Subv de fct versées aux autres grpt de collectivités	40 000	23 000	63 000
022	Dépenses imprévues	100 000	-100 000	0
023	Virement à la section d'investissement		409 095.85	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			315 095.85	

Fonctionnement Recettes				
6419	Remb sur rémunération de personnel	30 000	26 000	56 000
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			26 000	

Envoyé en préfecture le 08/07/2022

Reçu en préfecture le 08/07/2022

Affiché le



ID : 001-250102365-20220705-D2022032C-BF

Investissement Dépenses				
Compte / opération	Intitulé	BP 2022	DM 01/22	Nv Total
108	Couverture casier 1	15 600.00	3 147.00	18 747.00
136	Couverture casier 3	22 500.00	6 646.00	29 146.00
150	Couverture casier 4	20 000.00	3 947.00	23 947.00
158	Couverture casier 5	28 000.00	4 265.00	32 265.00
156	Aménagement casier 6	1 868 982.20	16 993.80	1 885 976
144	Exploitation casier 4	154 423.58	50 000.00	204 423.58
157	Exploitation casier 5	182 500.00	- 82 000.00	100 500.00
121	Création des bassins de stockage et pré traitement lixiviats	133 000.00	6 578.00	139 578.00
135	Transfert composterie	67 000.00	12 902.00	79 902.00
160	Création alvéole AM2 Amiante	13 500.00	10 086.00	23 586.00
159	Raccordement élec nvx casiers	24 000.00	1 230.00	25 230.00
151	Réfection réseaux hydrauliques	58 000.00	23 488.00	81 488.00
152	Réfection plateforme de transit	33 000.00	22 271.00	55 271.00
161	Réfection anciens casiers (2001-2005-2009)	53 000.00	42 808.00	95 808.00
162	Travaux lagune	83 500.00	-47 594.00	35 906.00
148	Chaufferie CSR	0.00	430 000.00	430 000.00
2051 ONA	Logiciels	40 000.00	-20 000.00	20 000.00
21534 ONA	Hausse puissance élec lagune	34 543.41	5 000.00	39 543.41
2158 ONA	Autres installations, matériels et outillages techniques	354 450.89	115 139.00	469 589.89
2182	Matériel roulant	106 622.82	- 42 000.00	64 622.82
020	Dépenses imprévues	153 810.95	-153 810.95	0.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			409 095.85	

Investissement Recettes				
021	Virement de la section de fonctionnement	0	409 095.85	409 095.85
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			409 095.85	

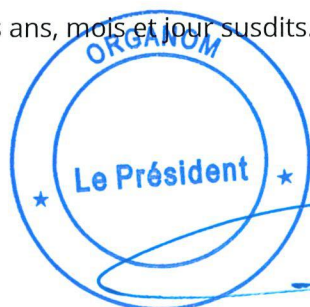
Le Comité syndical,
Oui l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

AUTORISE le changement de nomenclature budgétaire et comptable

ADOpte la décision modificative n°1 de l'exercice 2022 telle que détaillée ci-dessus

AUTORISE le Président à signer et intervenir.

Fait à Viriat, les ans, mois et jour susdits.



Yves CRISTIN
Président